

	NOTE DE SERVICE	NS-00911
	BQ-Evolution astreinte de Biologie Délocalisée en période post-COVID19	Date de mise en application : 09/06/2020
Direction du Laboratoire de Biologie Médicale Biologie Délocalisée	Suivi par : Marie TOUSSAINT Téléphone : 03 83 15 49 13 Courriel : m.toussaint-hacquard@chru-nancy.fr	

Seule la version électronique du document est valide

Objet :

Evolution de l'astreinte de biologie délocalisée en période post-COVID19

Dans le cadre du plan blanc COVID-19, **une astreinte technique a été mise en place pour, exclusivement assurer le dépannage des appareils.**

Cette astreinte évolue. A compter du 8 juin 2020, elle sera disponible uniquement :

- **les week-ends (samedi et dimanche) et jours fériés de 8h15 à 16h30.**

Cette astreinte est joignable au numéro habituel de la cellule de biologie délocalisée c'est-à-dire le :
06-26-84-51-65.

En dehors de ces créneaux, en cas de panne d'un appareil, la procédure dégradée en vigueur doit être appliquée, et un message doit être laissé aux techniciens de biologie délocalisée

Fait à Nancy le 03 juin 2020

Le responsable de structure et/ou le biologiste responsable de l'analyse
 Dr Marie TOUSSAINT

DESTINATAIRES
Pour information : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Direction des sites du CHRUN (Sites Urbains, Site de Brabois, CCEG)</i>
Pour exécution : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Président de CME</i> ▪ <i>Les prescripteurs du CHRU</i> ▪ <i>Direction des soins</i> ▪ <i>Les CSS, Les CS du CHRU</i> ▪ <i>CH Toul</i> ▪ <i>CH Lunéville</i>